Compte rendu du conseil d'école du 12/11/2015
Ecole maternelle du canal des deux mers

Personnes présentes

Enseignantes : Mme Doucet Mme Lacome Mme Manalich Mme Guillain (Directrice) Atsem : Mme Charbonneau Mr Delourme IEN : excusé DDEN : excusé	APE : Mme Valéro Mme David Mme Bernadac FCPE : Mr Bos	ALAE/ALSH/Leo Lagrange : Mr Drozo Mme Gasc Mairie: Mr Valente (élu aux affaires scolaires) Le Maire,Mr Fourcassier (excusé)

Madame Guillain préside le conseil

Début de séance : 17h30

L'école et son fonctionnement

I. Principales modifications du règlement intérieur sont abordées en priorité

- L'accueil des enfants de trois ans est intégré, ils seront accueillis en cours d'année de façon différée et sont inscrits en TPS (Toute petite section) ce qui ne doit en aucun cas remplacer la petite section. Le cursus suivant son cours, ils feront 4 années de maternelle.
- En cas de parents divorcés exerçant conjointement l'autorité parentale, c'est le parent hébergeant qui sera désigné comme interlocuteur privilégié.
- Retards répétés : Les parents feront dans un premier temps l'objet d'un entretien, puis d'une convocation en équipe éducative, avant que l'inspection départementale de l'Education Nationale n'en soit informée.
- Retour sur l'aide dispensée aux élèves en cas de difficultés lors des APC (Activités pédagogiques complémentaires) : En cas de difficulté persistante dans le temps, les parents seront avisés des actions entreprises et des résultats obtenus. Une information après chaque période d'APC ne sera pas systématique.
- L'obligation de régularité et d'assiduité est renforcée pour les moins de six ans. (Lutte contre l'absentéisme et la déscolarisation).
- Pour les sorties scolaires, il sera maintenant obligatoire de vérifier l'identité des parents accompagnateurs au moyen d'une pièce d'identité.
- Afin de renforcer la sécurité :
  1. En matière de protection de l'enfance il est obligatoire de signaler aux autorités compétentes tout soupçon de maltraitance.
  2. La vigilance sera accrue en matière de surveillance concernant les jeux dangereux.
- Dispositions particulières : En fonction des dispositions préconisées par l'arrêté du 25 janvier 2002 fixant les horaires des écoles élémentaires et maternelles, les usages en cours, en accord avec le plan Vigipirate écarlate, peuvent être maintenus.
  Monsieur Valente précise que dans ce cadre qu'en cas de manifestation exceptionnelle avec plus de 100 personnes, il serait souhaitable d'exercer un contrôle sur l'accès et la circulation à l'intérieur des locaux (2 personnes seraient à prévoir – 1 homme, 1 femme- pour un contrôle de sécurité)

Les projets pédagogiques menés par l'équipe enseignante sont ensuite abordés :

- Célébrer la journée de la Laïcité le 09 décembre. Une chanson sera apprise aux enfants sur le thème de la devise républicaine : « Liberté, égalité, fraternité ». Cela prend place dans le cadre du volet citoyen du projet d'établissement. L'école demande à la Mairie de retirer la plaque de la République temporairement pour la reposer à hauteur d'homme avec les enfants, Mr le maire, les parents d'élèves élus et l'IEN (selon leurs disponibilités)
- Le projet « Jeux de Ballons collectif» (vers le handball) a été validé. Il est à noter que l'intervenante bénévole est diplômée et agrémentée. Les activités concernent les grandes sections et commenceront la semaine du 23 novembre : le mardi matin pour la classe de Laetitia et le jeudi matin pour la classe de Muriel. Les MS feront pendant ce temps là des jeux de ballons avec l'Atsem de la classe
- Les créneaux piscine ont été confirmés : les vendredi après-midi en avril, mai et juin pour les grandes sections. Les parents auront un créneau en janvier pour passer l'agrément. Les horaires précis doivent être communiqués : chaque groupe (18 enfants) aura 40 minutes dans l'eau, pendant que l'autre groupe sera soit sur un terrain de sport à côté, soit dans une salle de l'école toute proche de la piscine. Le retour à 16h sur l'école a été confirmé.

- Mise en place d'un râtelier à vélo pour les parents souhaitant venir à bicyclette avec leurs enfants aux beaux jours.

Monsieur Valente précise qu'afin d'assurer la transparence dans le suivi des travaux, une interface de consultation devrait prochainement permettre aux parents d'élèves et aux enseignants de suivre l'évolution de la prise en charge des interventions programmées par des fiches travaux : une réponse affirmative ou négative doit être donnée dans les 15 jours.

Sécurité incendie et PPMS :

- Il est rappelé, conformément au règlement départemental de la Haute Garonne, qu'un exercice incendie doit être effectué une fois par trimestre. Le 1er a été réalisé début septembre
- L'exercice PPMS est prévu en janvier comme chaque année : la date reste à définir. Il est prévu dans ce cadre-là de faire l'inventaire des produits sujets à péremption et de réfléchir à la fermeture de l'armoire avec la trousse de premier secours, en gardant les PAI à disposition.
- Autre : Mme Guillain, à son grand regret, informe les parents d'élèves que les Atsem ne pourront plus participer et aider aux manifestations de l'école (temps extra scolaire) en raison d'une restriction des heures supplémentaires du personnel municipal. Cependant, la participation à la fête de l'école et à un conseil d'école leur sera accordé.

L'école, la municipalité et l'ALAE

Collation des enfants et organisation des services de restauration :

- Après observation des enfants à qui profite la collation lactée du matin proposée de 8h35 et 9h, il est constaté qu'autant d'enfant arrivant de chez eux ou venant de l'ALAE la prenne. Madame Guillain et ses collègues, en accord avec les parents d'élève propose donc de maintenir la collation sur le temps scolaire et non ALAE pour ne pas désavantager les enfants venant de leur domicile.
- La question d'un premier service, proposé plus tôt aux enfants de petite section est abordée. Il viserait à avancer l'heure de la sieste afin de permettre une meilleure organisation du temps scolaire. Ce point doit être examiné en commission cantine et ALAE pour en valider la faisabilité et sa cohérence avec les besoins des enfants.
- Le goûter du soir se prend actuellement dans les classes en raison de la logistique engendrée par la remise en état du réfectoire après le repas de midi. Monsieur Valente propose d'étudier différentes options afin de permettre une réflexion portant à la réorganisation du goûter dans la cantine.

La séance est clôturée à 20h30

Secrétaire de séance : Mme Bernadac APE

Compte rendu relu et corrigé : Mme Guillain, directrice de l'école, le 23/11/2015

- L'action autour de la lecture d'albums avec Maïté de l'association « Lire et faire lire » a commencé début octobre pour les petites sections et doit se poursuivre jusqu'à la fin de l'année tous les mercredi matin.
- Atelier informatique : tous les enfants de GS vont en atelier informatique 1 fois / semaine.
  Les enseignantes de l'école vont bénéficier d'une animation pédagogique pour la période 4 sur le terrain avec l'animateur informatique de la circonscription de Blagnac pour l'utilisation de tablettes dans le cadre d'un projet pédagogique spécifique.

Sorties et manifestations

Sorties prévues :

- 12-13 novembre : sortie en forêt de Pompignan
- 19 novembre : le salon des arts a été annulé en raison des derniers évènements Parisien
- L'expo-vente de livres prévue les 24 et 25 novembre est reportée à une autre période.
  Les photos de classes et individuelles seront proposées aux familles via une planche contact par l'intermédiaire du cahier de liaison en raison du dispositif Vigipirate modifié au 14 novembre.
- 9 décembre : journée de la Laïcité (chant et plaque)
- 11 décembre : les 2 classes de grandes et moyennes sections se rendront au salon SISQA au parc des expositions à Toulouse toute la journée
- 15 décembre : spectacle de Noël offert aux enfants par la compagnie Grand air et petits bonheurs (soignants chanteurs du Pôle pédiatrique du CHU de Toulouse) Financé à parts égales entre la coopérative et le Cercle Laïque.
- 14 janvier : les classes de PS et PS/MS se rendront à un spectacle de marionnettes « Boucles d'or et les 3 ours » à Toulouse
- 22 janvier : deux activités différentes sont prévues pour les GS : la 1ère au festival du livre jeunesse à St-Orens, le matin. L'école a été sélectionnée parmi 108 écoles pour y participer et rencontrer un auteur et un illustrateur d'album de jeunesse. La 2ème, l'après-midi, une visite ou un atelier pédagogique au Musée des Abattoirs proposés par la responsable du festival du livre et en relation avec le service éducatif du Musée des Abattoirs.
  Pour les parents intéressés le Festival du livre de la jeunesse sera ouvert au public le weekend du 23 et 24 janvier
- 10 mai : sortie pour les 4 classes toute la journée à la Maison des loups à ORLU.
- Fin d'année : sortie vélo à la forêt de Bouconne

Sorties envisagées :

- Une sortie pour l'ensemble des élèves à une ferme pédagogique au cours de l'année dans la région est envisagée
- Sortie cinéma « Les petites casseroles » thème de la différence et de la tolérance

Proposition de sorties faites par la mairie :

- Salon des enfants (mai-juin) : 3 thématiques cette année : fleur/environnement/recyclage
- Parcours du cœur : renseignement en cours
- Futur aménagement d'une plage et de jeux pour enfants sur le Lac à Saint-Jory

Point sur la coopérative :

- Elle s'élève à 1900 euros environ. Madame Guillain soulève que l'adhésion à l'OCCE revient à 207€ pour cette année (2,25€ par coopérateur enfant/adulte). Celle-ci permet d'assurer les activités mises en œuvre par la coopérative, les adhérents, les bénévoles, les biens, les dommages, frais d'annulations.....)
- Le Cercle Laïque a fait don de 600€ comme l'année précédente

La municipalité et l'école

Demandes d'intervention auprès des services techniques :

Par l'école :

- Pose d'étagères dans certains meubles : impossible de le faire car on ne doit pas modifier des meubles en respect des critères de sécurité et d'assurance. Le conseil est de commander de nouveaux meubles !
- Nettoyage du local vélo : non fait
- Petits travaux de classe (picots pour étagères) non réalisés
- Dessins au sol dans la cour à repasser et/ou à tracer : la peinture ne sera livrée qu'en décembre
- Déplacement de la plaque nominative de l'école et de la devise citoyenne reste à faire

Par l'APE